



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale
1009 Pully

Préavis N° 01 - 2019

du Comité de direction au Conseil intercommunal

Comptes de l'année 2018

Responsabilité(s) du dossier :

- Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction

Pully, le 1er mai 2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil intercommunal,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de direction de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois » a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2018, arrêtés au 31 décembre 2018.

1. Introduction

L'exercice 2018 représente la septième année d'activité de notre Association et par conséquent, le bouclage des comptes de l'année 2018 également.

Le résultat d'exploitation de l'Association pour l'année 2018 peut être qualifié de bon, grâce à une maîtrise des charges et à des revenus financiers supérieurs aux attentes. Par conséquent, les charges et les revenus de l'année 2018 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2018 (en CHF)	Budget 2018 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'522'047.35	8'670'400.00	-148'352.65	-1.7%
Biens, services et marchandises	1'759'915.65	1'987'181.00	-227'265.35	-11.4%
Intérêts passifs	94.65	0.00	94.65	
Amortissements	223'188.00	0.00	223'188.00	
Rembt, part. et subv. collectivités	740.50	2'500.00	-1'759.50	-70.4%
Aides et subventions	272.45	500.00	-227.55	-45.5%
Attributions fonds + fin. spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%
Total des charges	10'506'258.60	10'660'581.00	-154'322.40	-1.4%
Patentes et concessions	600.00	0.0	600.00	
Revenus du patrimoine	4'580.00	9'000.00	-4'420.00	49.1%
Taxes, émoluments, prod. ventes	2'520'242.61	1'899'520.00	620'722.61	32.7%
Part recettes cantonales sans aff.	0.00	0.00	0.00	0.0%
Participations et rebts coll. publ.	7'846'635.99	8'752'061.00	-905'425.01	-10.3%
Prélèvements fonds et fin. spéciaux	134'200.00	0.00	134'200.00	
Total des revenus	10'506'258.60	10'660'581.00	-154'322.40	-1.4%

Ainsi, comparés aux charges et revenus de l'exercice 2017, les comptes 2018 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2018 (en CHF)	Comptes 2017 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'522'047.35	7'996'092.85	525'954.50	6.6%
Biens, services et marchandises	1'759'915.65	1'710'503.43	49'412.22	2.9%
Intérêts passifs	94.65	0.00	94.65	
Amortissements	223'188.00	83'833.40	139'354.60	166.2%
Rembt, part. et subv. collectivités	740.50	323.75	416.75	128.7%
Aides et subventions	272.45	0.00	272.45	
Attributions fonds + fin. spéciaux	0.00	195'400.00	-195'400.00	-100.0%
Total des charges	10'506'258.60	9'986'153.43	520'105.17	5.2%
Patentes et concessions	600.00	0.00	600.00	
Revenus du patrimoine	4'580.00	4'695.00	-115.00	-2.4%
Taxes, émoluments, prod. ventes	2'520'242.61	2'281'330.54	238'912.07	10.5%
Part recettes cantonales sans aff.	0.00	4'827.75	-4'827.75	-100.0%
Participations et rebmts coll. publ.	7'846'635.99	7'695'300.14	151'335.85	2.0%
Prélèvements fonds + fin. spéciaux	134'200.00	0.00	134'200.00	
Total des revenus	10'506'258.60	9'986'153.43	520'105.17	5.2%

2. Analyse des charges de fonctionnement

Globalement, les charges de fonctionnement ont été, en 2018, inférieures de 1.4% par rapport au budget 2018 et supérieures de 5.2% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2017.

2.1. Charges relatives aux autorités et personnel

Les charges concernant les autorités et le personnel sont inférieures de 1.7% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2018 et supérieures de 6.6% par rapport à celles constatées dans le bouclage des comptes 2017.

L'effectif du personnel œuvrant pour l'Association est de 60.6 ETP, soit 0.1 ETP de moins que ce que prévoyait le budget 2018. Les non dépenses constatées pour ce type de charges proviennent pour l'essentiel du délai de remplacement des policiers ayant quitté notre Association ainsi que de la prise en charge de l'écologie de deux aspirants au lieu de trois prévu dans le budget 2018.

La progression constatée d'environ CHF 525'000.00 entre les comptes 2018 et les comptes 2017 provient essentiellement de l'entrée en vigueur, dès le 1^{er} juillet 2018 du nouveau statut du personnel ainsi que des diverses augmentations statutaires.

2.2. Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les charges concernant les achats de biens, services et marchandises sont inférieures de 11.4% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2018 et supérieures de 2.9% par rapport à celles constatées dans le cadre du boucllement des comptes 2017.

Les non dépenses d'un peu moins de CHF 220'000.00 par rapport au budget 2018 s'expliquent de la manière suivante :

<u>Explications</u>	<u>Montants (en CHF)</u>	
Diminution des achats d'équipements policiers	CHF	27'000.00
Diminution mise à niveau mâts SAT + locaux signalisation rout.	CHF	29'000.00
Diminution renouvellements informatiques	CHF	6'000.00
Diminution des achats de carburant pour les véhicules	CHF	24'000.00
Diminution de l'entretien de la signalisation routière	CHF	63'000.00
Diminution des honoraires et frais d'études	CHF	52'000.00
Diverses diminutions	CHF	19'000.00
Total des non dépenses	CHF	220'000.00

2.3. Charges relatives aux intérêts passifs

La somme de CHF 94.65 comptabilisée dans les comptes de l'année 2018 concerne des intérêts moratoires sur les cotisations AVS/AI/APG.

2.4. Charges relatives aux amortissements

La somme de CHF 223'188.00 comptabilisée dans les comptes de l'année 2018 concerne principalement l'assainissement des factures débiteurs faisant l'objet d'actes de défaut de biens.

3. Analyse des revenus

Globalement, les revenus de fonctionnement ont été, en 2018, inférieurs de 1.4% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2018 et supérieurs de 5.2% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du boucllement des comptes 2017.

3.1. Patentes et concessions

La somme de CHF 600.00 comptabilisée dans les comptes de l'année 2018 concerne l'octroi d'autorisations d'exercer du commerce d'occasions.

3.2. Taxes, émoluments et produits des ventes

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes sont supérieurs (+32.7%) par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2018 et de 10.5% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du boucllement des comptes 2017.

Cet écart s'explique par des remboursements de traitements par les assurances suite à des absences prolongées de collaborateurs ainsi qu'un niveau des amendes plus élevé.

3.3. Participations et remboursements de collectivités publiques

Les revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques sont inférieurs de 10.3% par rapport à ce qui a été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2018 et supérieurs de 2.0% par rapport aux comptes de l'année 2018.

Ce type de revenus concerne en fait les participations des communes partenaires (Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Savigny et Pully) au financement de l'Association. Par conséquent nous constatons qu'elles sont globalement inférieures d'un peu plus de CHF 905'000.00 aux prévisions incluses dans le budget 2018 et supérieures d'environ CHF 150'000.00 par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2017.

Ainsi, la participation de chacune des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2018	Budget 2018	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)	Coût par habitant
Belmont-sur-Lausanne	502'261.82	542'658.80	-40'396.98	-7.4%	134.58
Paudex	234'575.77	262'745.54	-28'169.77	-10.7%	155.66
Pully	6'659'647.99	7'482'985.92	-823'337.93	-11.0%	363.20
Savigny	450'150.41	463'670.74	-13'520.33	-2.9%	134.25
Total	7'846'635.99	8'752'061.00	-905'425.01	-10.3%	291.39

Par rapport à l'année 2017, la participation des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2018	Comptes 2017	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Belmont-sur-Lausanne	502'261.82	509'359.86	-7'098.04	-1.4%
Paudex	234'575.77	227'417.74	7'158.03	3.1%
Pully	6'659'647.99	6'523'303.83	136'344.16	2.1%
Savigny	450'150.41	435'218.71	14'931.70	3.4%
Total	7'846'635.99	7'695'300.14	151'335.85	2.0%

3.4. Prélèvements sur les fonds et les financements spéciaux

Suite à l'assainissement des débiteurs (voir chapitre n°2.4.), la réserve pour risques sur débiteurs a dû être diminuée.

4. Conclusions

Le septième exercice de l'Association « Sécurité Est Lausannois » se révèle positif. Le Comité de direction a tenu le budget présenté sans difficulté. Le coût net à charge des communes partenaires a légèrement augmenté et est par conséquent resté relativement stable par rapport à celui constaté lors du bouclage des comptes de l'année 2017. Ceci confirme que l'Association « Sécurité Est Lausannois » a atteint son rythme de croisière.

Dans ce contexte, la maîtrise des coûts restera pour les prochaines années, l'une des préoccupations principales du Comité de direction.

Par conséquent, nous continuerons à gérer les ressources mises à notre disposition par le Conseil intercommunal et par les communes de la façon la plus rigoureuse possible, en étant conscient que l'Association « Sécurité Est Lausannois » devra s'adapter aux évolutions à venir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité Est lausannois»

1. vu le préavis No 01 - 2019 du Comité de direction du 1er mai 2019,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. d'adopter les comptes 2018 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 14 mai 2019.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président

Le secrétaire



J.-M. Chevallaz



D-H Weber

Annexes :

-
- les comptes 2018
 - attestation des comptes 2018 par la fiduciaire